Livre: Georges Mabona publie:

«Ma passion pour Sainte-Anne du Congo, une basilique du souvenir»

Après «*Sainte-Anne du Congo, Sanctuaire Souvenir de la France libre*», en 1988, «*Sainte-Anne du Congo, basilique de la liberté*», en 1994, «*Sainte-Anne du Congo, 1943-2003*», en 2003, «*Sainte-Anne du Congo, basilique de la liberté*», en 2011, Georges Mabona, laïc engagé de la paroisse Sainte-Anne du Congo, vient de publier, aux Editions L'Harmattan (Paris), dans la collection *«Croire et savoir en Afrique»*, un ouvrage de 141 pages, intitulé: «*Ma passion pour Sainte-Anne du Congo, une basilique du souvenir*».

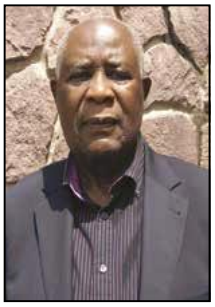

Georges Mabona.

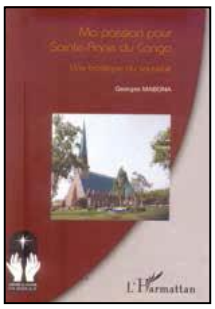

La couverture du livre.

La cérémonie de présentation-dédicace du nouvel ouvrage a eu lieu, vendredi 22 avril 2016, sur l'esplanade de la basilique Sainte-Anne du Congo. Père Claver Boundja, co-directeur de la Collection *«Croire et savoir en Afrique»*, avec Jérôme Ollandet, historien et préfacier de l'ouvrage, ont été les principaux conférenciers de la cérémonie placée sous la modération du Pr André-Patient Bokiba, qui ont permis au public de dénicher et de savourer la quintessence de la nouvelle œuvre, d'une grande portée symbolique, culturelle et historique. Dans l'assistance de la cérémonie, pouvaient se faire distinguer: Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, les abbés Armand Serge Emmanuel Kiyindou, Jessy Biyoudi, respectivement, curé-recteur, vicaire de la basilique Sainte-Anne du Congo, accompagnés de nombreux prêtres, religieux et religieuses de diverses congrégations, ainsi que des laïcs venus de plusieurs paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville. De même, d'anciens membres du gouvernement et des hommes de culture, à l'instar de Jean-Luc Aka Evy, directeur général de la culture, ont marqué leur présence à ladite cérémonie.

Cet ouvrage constituant probablement l'unique archive sur l'histoire de Poto-Poto et ses environs, présentement disponible et à la portée du public, n'aborde pas l'historique de la basilique Sainte-Anne, à proprement parler, mais plutôt, évoque le récit des activités auxquelles l'auteur a participé, à une période donnée, dans le cadre: du Conseil paroissial de la paroisse Sainte-Anne, - du Comité de l'édification de Sainte-Anne, une association créée en 1946 par les Compagnons du général De Gaulle et qui a été réactivée en 1993, - de la Commission diocésaine pour la réhabilitation de Sainte Anne. De même, dans la trame dudit ouvrage, l'auteur mène le lecteur au centre des épisodes de la construction, de l'entretien et de la conservation de ce prestigieux édifice qu'est la basilique Sainte-Anne du Congo.

Dans sa préface, Jérôme Ollandet souligne que cet ouvrage «*s'inscrit dans la logique de ce souvenir commun qui reste présent dans les cœurs et dans les esprits, notamment chez les vétérans de Poto-Poto, ce premier village indigène et chrétien de Brazzaville.*» Cette préface s'achève par ces belles phrases: «*Mais, si cette histoire était seulement à raconter, elle serait celle-là que l'auteur nous présente ici. Car Sainte-Anne du Congo n'est plus une simple «Ndako ya Nzambe», elle est un patrimoine du Congo et un symbole de ce que les hommes peuvent faire ensemble pour la gloire de Dieu (au ciel) et pour leur propre salut (sur terre). Un livre vivement conseillé à la lecture de tous!*»

L'ouvrage à l'honneur se subdivise en dix-neuf chapitres, sans compter la préface, l'introduction, la conclusion, la brève chronologie de la construction de la basilique Sainte-Anne du Congo, la rubrique sur les publications antérieures de l'auteur et celle sur l'index des personnes citées.

Abordant la découverte du prestigieux édifice, l'auteur souligne, à la page 33: «*Mon premier contact visuel avec Sainte-Anne en construction eut lieu, si mes souvenirs sont bons, en 1948.*»

Il y a des monuments qui constituent des repères pour l'histoire des nations. Au Congo-Brazzaville, la basilique Sainte-Anne est le symbole du ralliement, le 28 août 1948, du Congo à la France libre du général De Gaulle. Ce ralliement a sonné le glas du régime colonial de l'indigénat pour le régime de la France d'outre-mer et celui de la communauté franco-africaine qui, en 20 ans, ont conduit le Congo à la proclamation de la République, le 28 novembre 1958 et à l'indépendance, le 15 août 1960.

Disponible en librairie, au prix de 10.000 F. Cfa, l'ouvrage de Georges Mabona est à conseiller vivement à tout lecteur désireux d'acquérir des connaissances sur l'histoire du quartier Poto-Poto et ses environs et notamment sur les grands moments qui ont marqué la construction et la conservation de la basilique Sainte-Anne, cet imposant édifice, symbole de l'unité, la fraternité et la communion sociale.

Gislain Wilfrid BOUMBA

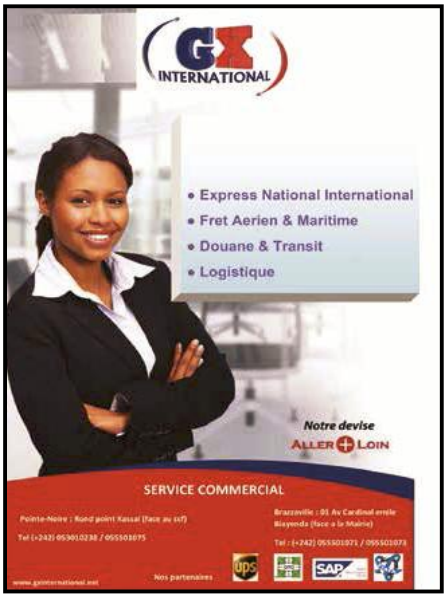

ERRATUM

Dans l'article sur la première édition du concours challenge «Startupper de l'année par Total», publié en page 2 de l'édition n°3585 du vendredi 22 avril 2016, une coquille s'est glissée sur l'âge du candidat Franck Makoye. Il est âgé de 25 ans et non 26 ans, comme nous l'avons malencontreusement écrit. Toutes nos excuses à l'intéressé et à la société Total pour cette erreur.

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement,
Centre-ville Brazzaville,
Tél: (00242) 06.668.58.14/05.775.69.43, B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

CONSTITUTION

«QIAN CHENG ACCESSOIRES ELECTRO-MECANIQUES» S.A.R.L.U

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: 34, rue Barthélemy BATANTOU, Makélékélé, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/15 B 6216
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 1er décembre 2015 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 7 décembre 2015, sous le folio 212/3 numéro 2322, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «QIAN CHENG ACCESSOIRES ELECTRO-MECANIQUES»;

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U);

Associé Unique: Monsieur XIE YAN;

Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège social: 34, rue Barthélemy BATANTOU, Makélékélé, Brazzaville République du Congo;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:
* La vente et l'installation des équipements et accessoires électro-mécaniques;
* Les prestations de services électro-mécaniques.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 1er décembre 2015 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 7 décembre 2015, sous folio 212/4, numéro 2323, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique;

Gérant statutaire: Monsieur XIE YAN, de nationalité chinoise;

Dépôt légal: a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 décembre 2015, sous le numéro 15 DA 1141;

Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 décembre 2015, sous le numéro CG/BZV/15 B 6216.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA
Notaire,
46, avenue William Guynet, Immeuble Galerie Marchande de l'ARC,
1er étage Centre-ville - Brazzaville
E-mail: lockochantal@yahoo.fr/B.P:1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82
BRAZZAVILLE – REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «MUNRO TRADING INTERNATIONAL CONGO»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA
Siège social: 05, rue Louis TRECHOT, Centre-ville, Brazzaville
(République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du trois mars deux mil seize (03/03/2016), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dénommée «MUNRO TRADING INTERNATIONAL CONGO», enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé, le trois mars deux mil seize (03/03/2016), folio 40/11 n° 406, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale: la société a pour dénomination sociale «MUNRO TRADING INTERNATIONAL CONGO»;

Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée (SARL);
Associés:

- La société «MUNRO TRADING INTERNATIONAL Ltd»;
- L'Etablissement «JAT SERVICE NEGOCE»;
- La SARLU dénommée «G.OIL.B»;
- Monsieur FOUANAT Japhet Julien.

Capital social: Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) de FRANCS CFA, divisé en MILLE (100) parts sociales de DIX MILLE (10 000) FRANCS CFA chacune, numérotées de UN (1) à CENT (100), entièrement souscrites, libérées et attribuées aux associés, en proportion de leurs apports respectifs;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 05 de la rue Louis TRECHOT, Centre-ville (République du Congo);

Objet social: La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:
- Import-export;
- Représentation de la marque étrangère sur le marché local;
- Prestation de services: On/off-shore;
- Bâtiments et Travaux publics;
- Toute opération civile ou commerciale, directement ou indirectement, liée aux activités visées ci-dessus;

Dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date à Brazzaville du neuf mars deux mil seize (09/03/2016), sous le numéro 16 DA 224;

Immatriculation: La SARL «MUNRO TRADING INTERNATIONAL CONGO» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6372 du neuf mars deux mil seize (09/03/2016);

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérant statutaire: Monsieur CARLAW Angus Downs.

Pour avis,
Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA